

# ASSEMBLÉE NATIONALE

21 novembre 2017

---

RECHERCHE ET EXPLOITATION DES HYDROCARBURES - (N° 370)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° CE9

présenté par  
Mme de Lavergne, rapporteure

-----

### ARTICLE 4

Compléter l'alinéa 7 par les mots :

« et la troisième occurrence du mot « et » est remplacée par le signe « , » ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel